

Assemblée générale

Dion-le-Mont, 29 novembre 2008

Présents :

Monsieur Thierry BERTRAND (ECHARP secrétaire général); Madame Jeannine BRIEVEN (Beauvechain); Madame Anne BURETTE (ABBAYE de VILLERS asbl); Madame Simonne CLIQUET (GENEARIX (ENSART)); Madame Marie-Astrid COLLET (CHIREL, responsable bulletin ECHARP); Monsieur Pierre DAUMERIE (doctorant UCL, intervenant); Monsieur Guy de STREEL (notaire honoraire à Beauvechain); Monsieur Maurice DODEMONT (GENEARIX (ENSART)); Monsieur Michel DORBAN (professeur UCL, intervenant); Monsieur Michel DUBUISSON (ABBAYE de VILLERS conseiller scientifique, secrétaire adjoint de l'ECHARP, intervenant); Monsieur Marcel DUPONT (trésorier ECHARP); Madame Monique EVRARD (notaire honoraire à Genappe); Madame Colette GERMEAUX (C.H.CHAUMONT GISTOUX administratrice); Madame Yvette GERMEAUX (C.H.CHAUMONT-GISTOUX); Monsieur Robert HAULOTTE (C.H.CHAUMONT-GISTOUX président); Madame Mireille LEBEAU (C.H.C.G., historienne, visite de l'exposition A. Matton); Madame Josiane LURQUIN (CHAF présidente); Madame Elisabeth MATTART (C.H. CHAUMONT-GISTOUX); Madame Françoise Flo MICHEL (députée provinciale en charge de la culture); Madame Mireille MOULIN (GENIWAL, trésorière); Monsieur Paul OLBRECHTS (Amis de Bousval); Madame Annie PEETERMANS (C.H. LASNE); Madame Simone PERCEVAL (de Longueville); Monsieur Léon ROY (GENEARIX (ENSART)); Madame Renée SAUVAGE (C.H. LA HULPE); Madame Josette SCHOUTTETEN (C.H. LA HULPE); Madame Viktoria v. HOFFMANN (aspirante FNRS ULg, intervenante).

Excusés :

Monsieur Jean-Pierre DESERF, député provincial ; Madame Anne DAVIN, présidente du CHAPG ; Monsieur Robin de SALLE, relations extérieures ECHARP, Société de WATERLOO ; Monsieur Maurice DEWOLF, Musée Armand Pellegrin à Hélécinne ; Monsieur Jean-Pierre HENDRICKX, conseiller scientifique de l'ECHARP ; Monsieur José MALEVE, président de la Société de WATERLOO ; Monsieur et Madame SCHONAERTS, Ucclesia ; Monsieur Jacques STASSER, président du Cercle de La Hulpe ; Monsieur Alain TRUSSART, député provincial.

1. Rapport moral

Le rapport moral du secrétaire général est un exercice annuel dont la répétition exige tout à la fois recul critique et esprit de conciliation.

Comme chaque année, on peut bilancer l'activité de l'ECHARP en la plaçant sous le feu des projecteurs de sa double mission : fédérer et informer.

Il n'est sans doute pas nécessaire de rappeler que depuis plusieurs années déjà nous avons le plaisir de rassembler au sein de notre Entente la toute grande majorité des

Cercles et Associations se préoccupant dans notre Province du passé et ce sous toutes ses formes : historique, archéologique et généalogique. En outre, de plus en plus, nous travaillons avec les Centres culturels et les Maisons du Tourisme, en ce compris les S.I. et les OPT. Répétons que sur cet aspect des choses les résultats sont plus que satisfaisants : pour rappel, en 2000 l'ECHARP s'était rapetissée à la portion congrue de 6 cercles adhérant ... à l'aune de cette mesure nous pouvons affirmer qu'il « n'y a pas photo » ... Bémol cependant à cet enthousiasme, l'énergie (sans compter le coût) qu'il a fallu déployer – cette année singulièrement – pour multiplier les rappels au renouvellement des adhésions ...

Rappelons également qu'en terme de contacts nous publierons en cette fin d'année 2008 la 50ème livraison de notre Bulletin redevenu, lui aussi depuis l'année 2000, trimestriel. Essentiellement informatif, il permet aux Cercles membres de disposer de rubriques telles que bibliographies, revue de presse, brèves, recensions d'ouvrages, compte-rendus d'expositions et de conférences. Nulle intention en effet de nous substituer aux publications locales mais bien de mettre à disposition des outils d'information.

Parallèlement, notre site web est ouvert et actif depuis un an. Outre les données et coordonnées concernant l'Entente et l'ensemble des associations regroupées en son sein, il propose un agenda qui paraît, aujourd'hui en Communauté française, une première : au départ des activités organisées en Brabant wallon (toujours dans les domaines historique, archéologique, généalogique, touristique et folklorique), nous avons été en effet amenés à élargir nos horizons. Ceci s'explique par les nombreux contacts noués par l'ECHARP avec les associations des autres provinces wallonnes et de Bruxelles. A titre d'exemple : Hannonia, les Cercles de Charleroi, Visé, Gembloux, Hesbanio, la Fondation Marinus, la Fonderie à Molenbeek, le Mundaneum à Mons ... Comment refuser dès lors à ces correspondants de faire écho de leurs activités, le plus souvent d'un très grand intérêt, par l'intermédiaire de notre « Newsletter » hebdomadaire. Ainsi la toile se tisse-t-elle. Notre liste « mailing » aujourd'hui est forte de près de 300 correspondants (presse, associations, politiques et particuliers) et elle ne cesse de s'enrichir.

Cette année, nous inaugurons également un nouveau moyen de diffusion : à la suite du Colloque proposé l'année passée à la Fondation Folon consacré à « Solvay, une famille, des entrepreneurs, un domaine, une forêt », le Bureau de l'ECHARP a estimé que la qualité des communications méritait une publication. Ainsi est né le premier numéro des Cahiers de l'ECHARP. Celui-ci est disponible aujourd'hui au prix de 8 €.

Aux côtés de ces efforts consentis dans le domaine de l'information, l'année a été rythmée au gré des activités devenues habituelles à notre Entente : Journée Intercercles de novembre, Foire du Livre de Bruxelles, Brabant Couleurs, Généatica. Il faut reconnaître que c'est bien là que le bât blesse. De façon générale, et sans vouloir assommer de statistiques, le suivi de ces activités connaît une baisse générale d'intérêt : 8 cercles seulement sont présents aujourd'hui, le Bureau a dû abandonner l'espoir de voir les associations lui confier ses publications pour « Brabant Couleurs », 6 cercles seulement ont manifesté un intérêt suffisant pour participer à la Foire du Livre de Bruxelles 2008, et Généatica 2008 (plus de 800 visiteurs) n'a pu rassembler que 6 associations ... Sans doute est-il temps de poser la question de l'occurrence qu'il y a à poursuivre ces expériences ! La question sera en tout cas clairement posée aujourd'hui quant à une 6ème participation à la Foire du livre de Bruxelles (2010). Dommage, car nous continuons à croire que chacune de ces manifestations reste l'occasion d'une véritable vitrine pour les Cercles.

Au volet des propositions que le Bureau souhaite soumettre à l'Assemblée Générale, outre celle qui vient d'être énoncée et qui vise la Foire du Livre de Bruxelles, énumérons-en deux autres : la première est celle de l'abonnement de l'ECHARP aux périodiques des associations membres. L'autre voudrait initier l'opération « Victimes civiles des deux guerres ».

Le secrétariat de l'ECHARP reçoit de plus en plus d'exemplaires de revues et publications diverses. En attendant la possibilité toujours hypothétique de voir ces collections mises en consultation, ces envois permettent de nourrir abondamment notre rubrique « Nous avons reçu ». Il n'en reste pas moins que, dans ce domaine, il existe une significative disparité de situations : certains cercles nous font parvenir gracieusement leur périodique, et nous les en remercions chaleureusement, d'autres nous les adressent parce qu'un abonnement a été autrefois souscrit par l'Entente. Nous souhaiterions dans ce domaine remettre les pendules à l'heure et proposer que dorénavant pour chaque cercle membre qui publie, un abonnement soit souscrit. Ceci aurait l'avantage de supprimer toute discrimination, de venir (modestement) en aide aux associations et d'encourager à la publication.

Pour ce qui est des « Victimes civiles des deux guerres », d'aucuns se souviendront de l'appel lancé par Monsieur Xavier DEFLORENNE début novembre 2007 dans les pages du Soir Brabant wallon.

Le projet a depuis lors été quelque peu formalisé avec les membres du Bureau de l'ECHARP. Il s'agirait de travailler sur un inventaire des victimes civiles des deux guerres mondiales au départ du mobilier funéraire qui permet de rassembler des informations particulièrement précieuses pour une « autre » histoire de la guerre : non pas l'histoire de la collaboration ou de la résistance en tant que telle, mais bien le rapport entre occupants et occupés. La guerre en effet s'inscrit dans une durée spécifiquement homogène dans laquelle on rentre par la violation et dont on sort par la destruction. Les protagonistes, dont les civils, ne sortent jamais indemnes des conflits : en permanence ils auront fait l'expérience de l'omniprésence de la mort.

Les cimetières militaires sont connus, suivis et entretenus. Les tombes des civils, voire des militaires, inhumés dans les cimetières des villes et des villages permettent de redessiner les contours du conflit vécu de l'intérieur par les hommes et les femmes happés malgré eux par la guerre. Un travail d'importance – et urgent par défaut d'archives, tant que des témoins vivent encore – est à mettre en chantier.

La monographie de M. BOUCHUYT et J.-C. WALLE consacrée aux *Sépultures des victimes de guerres inhumées dans les cimetières communaux de Comines-Warneton* est à ce point de vue démonstrative à la fois de cette importance et de cette urgence. Une recension de l'ouvrage a d'ailleurs été proposée dans la troisième livraison 2008 de notre Bulletin.

Ces enquêtes nécessitent bien évidemment d'avoir recours aux associations locales. Xavier DEFLORENNE propose donc d'emblée de faire appel à l'ECHARP et à travers elle à ses membres pour entreprendre ce travail à l'échelle du Brabant wallon. Pour vérifier l'intérêt que susciterait ce projet auprès des associations, nous vous convions dès aujourd'hui à une rencontre avec Monsieur DEFLORENNE. Celle-ci sera organisée en un lieu à convenir le jeudi 15 janvier 2009 en soirée. Le nombre d'associations représentées

ce soir-là permettra d'évaluer l'intérêt suscité par le projet et le risque calculé qu'il y aurait à se lancer dans l'aventure.

Reste pour conclure ce (trop) long rapport moral à rappeler que notre action serait impossible sans le patronage et l'aide de la Province. Que le Collège en soit ici remercié. Enfin, il nous revient à en appeler aux candidatures pour le renouvellement du Bureau de notre Entente. Pour rappel, cinq postes sont à pourvoir. Les personnes actuellement en charge peuvent se représenter à vos suffrages. Parmi celles-ci, seul Monsieur Robin de SALLE, pour des raisons professionnelles, a demandé de ne pas solliciter la reconduction de son mandat. Les autres membres, soit Madame COLLET, Messieurs DUBUISSON et DUPONT ainsi que moi-même sommes disposés à voir prolonger notre mission. Dès aujourd'hui cependant, je tiens personnellement à signaler qu'il en sera ainsi pour la dernière fois en ce qui me concerne. En 2010, il y aura 10 ans que j'aurai été membre du Bureau. Il sera temps alors de laisser la place ...

2. Etat des comptes (voir document infra)

La quote-part du congrès 2004 Ottignies correspond au congrès quadriennal dont l'Echarp s'était occupée, en collaboration avec le CCBW, l'abbaye de Villers, le Musée de LLN et Archéolo-J. Toutes ces associations ont eu des frais. Lors de la réunion de clôture, il restait un bonus. La décision a été de donner la partie la plus importante aux CCBW et à Archeolo-J, qui avait consenti les frais de personnel les plus importants, le reliquat ayant été partagé entre les autres.

3. Echanges

- Foire du Livre
 - o Mme SAUVAGE est interpellée par le poste de la Foire du Livre, qui est très important, et dont on peut s'interroger sur les retombées réelles en termes de vente ou de promotion.
 - o De la part de GénéeRix, il a été décidé de ne pas y participer, parce que les retombées sont nulles.
 - o M. BERTRAND rappelle que, quand l'Echarp a décidé de participer tous les deux ans à la Foire du Livre, c'était parce qu'elle avait le sentiment que c'était une vitrine importante dans le domaine de l'édition. Ce que nous avons découvert en 2000 et dans les éditions suivantes, c'est qu'il ne faut pas aller là-bas pour vendre. Mais ceux qui ont participé aux permanences savent combien on est fatigué en fin de journée parce qu'on n'a pas arrêté de prendre des contacts. Mais c'est très cher. Le jeu en vaut-il la chandelle ? Par comparaison avec le Salon de la Généalogie, où l'opération est bénéficiaire, la question mérite d'être posée. On avait également envisagé une participation conjointe avec la Province. Plusieurs autres provinces sont en effet présentes (ex. Luxembourg). Mais malgré les déclarations d'intention, l'implication de la Province ne semble pas avancer.

- o M. DUBUISSON est d'avis de libérer le budget de la Foire au profit de publications, comme la première édition en quadrichromie qui a été faite dans la foulée de la journée inter-cercles de 2007.
 - o La décision finale de participation à la Foire du Livre sera prise lors de la réunion du 15 janvier pour le projet « Victimes civiles des deux guerres en Brabant wallon » (voir rapport moral). Une lettre sera envoyée à tous les Présidents des Cercles pour la réunion du 15 et on y évoquera la question de la participation à la Foire du Livre.
- Implication des cercles
- o Concernant la Foire du Livre précisément, l'Echarp demande 50 € de participation aux Cercles membres et une demi-journée de permanence. Le calcul avait été fait l'an dernier : ces frais sont largement couverts par les services offerts (entrées gratuites d'une valeur de 7 €, mise à disposition de deux badges « exposant » permettant d'importantes remises chez les professionnels, nombre quasi illimité d'entrées à 2 €). On a pourtant eu nombre de visiteurs... des cercles ! Apparemment, la vraie difficulté évoquée serait de trouver des personnes disponibles durant une demi-journée à Bruxelles.
 - o Robert HAULOTTE estime que tous les cercles sont conduits par une poignée de personnes. Dès lors, est-ce que la demande de participation d'une journée entière, comme pour cette journée inter-cercles, n'est pas trop importante ? Réduire la journée à une conférence et une AG n'attirerait-il pas plus de monde ? Mme LURQUIN suggère d'interpeller personnellement les membres, avec une lettre personnalisée. M. BERTRAND rappelle que l'Echarp est là pour fédérer les cercles, et pas les membres des cercles. C'est aux cercles à diffuser l'information. Mais il faut effectivement réfléchir à la question de la participation aux journées inter-cercles. Tous les gens qui participent sont apparemment satisfaits, et pourtant on a peu de monde. Une des hypothèses plus plausible : il y a de plus en plus de propositions.
 - o La réunion du 15 janvier sera un test.
- Subsidés
- o Est-ce que le passage en asbl ne porterait pas plus de fruits ?
 - o M. Paul OLBRECHTS demande pourquoi il n'y a-t-il pas de subsidés de la Communauté Française. TB répond que la CF intervient une fois tous les quatre ans dans le cadre de l'organisation du congrès. Les autorités provinciales ont compris que l'Entente et les Cercles étaient des outils pertinents d'identité de la Province. On est bien accueilli chez eux, notamment quand il s'agit de demander du matériel. On est mieux relayé qu'avant. Mais ce n'est pas (encore ?) le cas auprès des autres autorités.
 - o M. HAULOTTE souligne que les cercles locaux n'ont plus droit à des subsidés directs : seule l'Echarp compte. Le Cercle de Chaumont-Gistoux est exsangue après l'exposition qu'elle organise ! La décision de la Province est un plus pour l'Entente, mais au détriment des cercles. TB répond qu'il y a

une énorme ambiguïté. Quand la Province a décidé de ne plus distribuer des subsides à chaque cercle, elle a parfois renvoyé à l'Echarp les demandes des cercles qui lui parvenaient. La réponse a été donnée lors de l'AG de Nivelles : on ne finance que ce qui est inter-cercles.

- Abonnement aux bulletins des cercles
 - o La proposition faite par le Bureau que l'Echarp prenne un abonnement de façon systématique aux différents bulletins des cercles est approuvée à l'unanimité.

4. Désignation du Bureau

- M. Robin de SALLE ne peut solliciter de nouveau mandat pour des raisons professionnelles. Un poste est donc vacant. Aucun candidat ne se présente.
- M. Thierry BERTRAND souhaite continuer à s'investir dans l'association après le dernier mandat qu'il sollicite, mais plus comme Secrétaire Général. Mme Marie-Astrid COLLET signale que cette position est également la sienne.
- Le Bureau composé désormais de T. BERTRAND, M-A COLLET, M. DUOONT et M. DUBUISSON est reconduit pour deux ans.

Le rapporteur

Michel DUBUISSON